

Les immeubles parisiens de Rifaat al-Assad dans le viseur

ENQUÊTE Les juges ont été saisis d'une information judiciaire sur les biens acquis par l'oncle du dictateur syrien lors de son exil français.

PAR VIOLETTE LAZARD

Les immeubles parisiens de Rifaat al-Assad dans le viseur

ENQUÊTE Les juges ont été saisis d'une information judiciaire sur les biens acquis par l'oncle du dictateur syrien lors de son exil français.

Après l'enquête sur les biens mal acquis par des chefs d'État africains, voici le volet syrien qui vient d'être confié à des juges d'instruction du pôle financier de Paris. D'après nos informations, mi-avril, les juges Renaud Van Ruymbeke et Roger Le Loire ont été saisis d'une information judiciaire visant les acquisitions faites en France par Ri-

« Mon père] est parti sans rien. Mais il savait qu'il bénéficierait de soutiens financiers à l'étranger. »

Sivar al-Assad le fils de Rifaat al-Assad

faat al-Assad, l'oncle de Bachar. Cette enquête fait suite au dépôt de plainte avec constitution de partie civile de l'association française an-

ticorruption Sherpa pour **écroul de détournement de fonds publics, corruption et blanchiment aggravé en bande organisée**.

Diagrées. Rifaat al-Assad, ex-chef de la garde républicaine qui, à ce titre, a supervisé la répression sanglante du soulèvement des Frères musulmans de Hama en 1982, causant la mort d'environ 20 000 personnes, était tombé en disgrâce

en 1984 après une tentative ratée de coup d'État. Il s'était donc exilé, d'abord en Suisse brièvement, puis en France et en Grande-Bretagne. Considéré à l'époque comme une possible alternative au régime de son frère Hafez (le père de Bachar), Rifaat al-Assad fut



Rifaat al-Assad, en 2000.

choyé par les autorités françaises jusqu'au début des années 2000.

Dans l'Hexagone, l'homme, aujourd'hui âgé de 76 ans, a acquis un patrimoine immobilier impressionnant. Notamment un immeuble au 38, avenue Foch, de 3 600 m² répartis sur sept étages. Comme *LIBÉRATION* l'avait révélé, il avait tenté de le vendre en juin dernier pour 70 millions d'euros. Rifaat al-Assad dispose également

d'une fortune estimée par *Le Monde* à 160 millions d'euros. De sources concordantes, on le dit propriétaire d'un hôtel particulier avenue de Lamballe, dans le XVI^e arrondissement de Paris. Mais aussi de plusieurs dizaines d'appartements avenue du Président-Kennedy et sur le front de Seine, toujours dans le même arrondissement. L'oncle de Bachar al-Assad est également propriétaire d'un domaine de 45 hectares à Bessancourt (Val-d'Oise).

« Ce sera maintenant aux juges de déterminer dans quelles conditions, avec quels moyens, Rifaat al-Assad a pu acquérir un tel patrimoine en France après son départ de Syrie », réagit Me Marie Dosé, avocate de SHERPA, qui avait déjà déposé une plainte simple déclenchant l'ouverture d'une enquête préliminaire le

Après l'enquête sur les biens mal acquis par des chefs d'État africains, voici le volet syrien qui vient d'être confié à des juges d'instruction du pôle financier de Paris. D'après nos informations, mi-avril, les juges Renaud Van Ruymbeke et Roger Le Loire ont été saisis d'une information judiciaire visant les acquisitions faites en France par Rifaat al-Assad, l'oncle de Bachar. Cette enquête fait suite au dépôt de plainte avec constitution de partie civile de l'association française anticorruption Sherpa pour

« *recel de détournement de fonds publics, corruption et blanchiment aggravé en bande organisée* ».

DISGRÂCE.

Rifaat al-Assad, ex-chef de la garde républicaine qui, à ce titre, a supervisé la répression sanglante du soulèvement des Frères musulmans de Hama en 1982, causant la mort d'environ 20 000 personnes, était tombé en disgrâce en 1984 après une tentative ratée de coup d'État. Il s'était donc exilé, d'abord en Suisse brièvement, puis en France et en Grande-Bretagne. Considéré à l'époque comme une possible alternative au régime de son frère Hafez (le père de Bachar), Rifaat al-Assad fut choyé par les autorités françaises jusqu'au début des années 2000.

Dans l'Hexagone, l'homme, aujourd'hui âgé de 76 ans, a acquis un patrimoine immobilier impressionnant. Notamment un immeuble au 38, avenue Foch, de 3 600 m² répartis sur sept étages. Comme *LIBÉRATION* l'avait révélé, il avait tenté de le vendre en juin dernier pour 70 millions d'euros. Rifaat al-Assad dispose également d'une fortune estimée par *LE MONDE* à 160 millions d'euros. De sources concordantes, on le dit propriétaire d'un hôtel particulier avenue de Lamballe, dans le XVI^e arrondissement de Paris. Mais aussi de plusieurs dizaines d'appartements avenue du Président-Kennedy et sur le front de Seine, toujours dans le même arrondissement. L'oncle de Bachar al-Assad est également propriétaire d'un domaine de 45 hectares à Bessancourt (Val-d'Oise).

« Ce sera maintenant aux juges de déterminer dans quelles conditions, avec quels moyens, Rifaat al-Assad a pu acquérir un tel patrimoine en France après son départ de Syrie », réagit Me Marie Dosé, avocate de SHERPA, qui avait déjà déposé une plainte simple déclenchant l'ouverture d'une enquête préliminaire le 30 septembre. Selon l'association, l'ex-dirigeant n'a reçu aucun héritage pouvant justifier l'acquisition de tels biens... « *La complexité des opérations à l'origine de ces acquisitions nécessitait la nomination d'un juge d'instruction* », appuie Me William Bourdon, le président de SHERPA.

DONS.

« Cette enquête était inéluctable vue la propension de la justice française à vouloir juger la terre entière pour des faits qui ne la regarde pas », réagit Me Marcel Ceccaldi, avocat de Rifaat al-Assad. D'après Siwar al-Assad, le fils de Rifaat proclamé porte-parole et interrogé par LIBÉRATION en octobre, son père répondra aux questions de la justice avec sérénité s'il est convoqué. Selon le jeune homme, qui réside à Londres, l'exil de son père a été financé via des dons de quasiment tous les pays arabes. « Ils ont financé mon père car ils souhaitaient une transition partielle et paisible, nous avait-il dit. Il n'a donc pas détourné d'argent syrien et il est parti sans rien. Mais il savait évidemment qu'il bénéficierait de soutiens financiers à l'étranger. » Quid des appartements, de l'immeuble avenue Foch ? « Il fallait loger et accueillir les 400 personnes en exil qui ont suivi mon père. Il a donc reçu des soutiens financiers pour acheter ces biens. » ♦